



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-dix-neuvième session

199 EX/4.INF.4
PARIS, le 4 avril 2016
Anglais et français seulement

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

CONTRIBUTION DE L'UNESCO À LA PRÉVENTION DE L'EXTRÉMISME VIOLENT

Résumé

Le présent document contient un résumé des efforts déployés récemment par l'UNESCO pour intensifier son action de prévention de l'extrémisme violent, dans le cadre du Plan d'action du Secrétaire général de l'ONU pour la prévention de l'extrémisme violent lancé en janvier 2016. Forte de son mandat et de ses activités en cours, l'UNESCO a adopté une approche intersectorielle, en accordant une attention spéciale aux besoins des jeunes particulièrement exposés au risque de radicalisation.



Contexte

1. Conscient que « l'extrémisme violent porte gravement atteinte aux buts et principes de l'Organisation des Nations Unies [, qu'il] compromet la paix et la sécurité, l'exercice des droits de l'homme et le développement, et [qu']aucun pays ni aucune région n'est à l'abri de ses effets »¹, le Secrétaire général de l'ONU a lancé un Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent en janvier 2016. Plusieurs domaines prioritaires du Plan intéressent directement l'action de l'UNESCO, notamment : (i) l'éducation, le développement des compétences et l'accès à l'emploi ; (ii) l'autonomisation des jeunes ; (iii) les communications stratégiques, Internet et les réseaux sociaux ; et (iv) l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

2. Dans sa décision 197 EX/46 (« Rôle de l'UNESCO dans la promotion de l'éducation comme outil de prévention de l'extrémisme violent »), le Conseil exécutif a encouragé la Directrice générale à renforcer le rôle moteur de l'Organisation s'agissant de promouvoir et mettre en œuvre l'éducation comme outil essentiel pour contribuer à la prévention de l'extrémisme violent, améliorer la coordination entre les secteurs concernant les initiatives menées dans ce domaine, et identifier des possibilités de collaboration au sein du système des Nations Unies ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales.

3. Dans ce contexte, l'action de prévention de l'extrémisme violent menée par l'UNESCO s'est rapidement intensifiée au cours des derniers mois. Tandis qu'un rapport complet sur le travail accompli par l'Organisation dans ce domaine sera soumis au Conseil exécutif à sa 200^e session, le présent document donne un bref aperçu des activités entreprises depuis la dernière session du Conseil.

Approche de la prévention de l'extrémisme violent de l'UNESCO

4. En se fondant sur l'approche intersectorielle décrite dans le Cadre d'action intégré de l'UNESCO pour l'autonomisation des jeunes au service de l'édification de la paix, lancé à l'occasion de la Conférence « Les jeunes et l'Internet : Combattre la radicalisation et l'extrémisme » en juin 2015, l'Organisation s'attache à doter les jeunes des connaissances, compétences et valeurs qui leur permettront de mener une existence pacifique, constructive et productive, pour agir en citoyens du monde responsables et résister à toute forme d'abus ou de manipulation, y compris la radicalisation et l'extrémisme violent. Dans ce contexte, les programmes existants de l'UNESCO pour l'éducation de qualité, notamment l'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM), l'enseignement technique et professionnel, la maîtrise des médias, l'enseignement de l'Holocauste, l'engagement et la participation des jeunes ainsi que les compétences culturelles, revêtent une pertinence particulière.

5. En ce sens, le degré de priorité accordé par l'UNESCO à la prévention de l'extrémisme violent vise également à contribuer à l'application de la résolution 2250 sur la jeunesse, la paix et la sécurité du Conseil de sécurité de l'ONU, laquelle met l'accent sur le rôle constructif des jeunes dans la prévention de la violence, l'édification de la paix et la cohésion sociale.

6. Afin d'assurer une synergie et une complémentarité avec l'action globale menée par les Nations Unies en matière de prévention de l'extrémisme violent, l'Organisation travaille en consultation étroite avec l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme (CTITF) des Nations Unies pour élaborer et mettre en œuvre ses activités. En tant que co-présidente du groupe de travail de la CTITF sur les « conditions propices », axé sur les aspects préventifs du programme de lutte contre le terrorisme des Nations Unies, l'UNESCO est particulièrement bien placée pour guider les efforts déployés actuellement au sein du système des Nations Unies en vue d'intensifier l'action de prévention de l'extrémisme violent. En outre, l'Organisation a récemment rejoint le groupe de travail de la CTITF sur les combattants terroristes étrangers, compte tenu de la priorité récemment accordée par celui-ci à l'action préventive.

¹ Paragraphe 1, Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent, réf. A/70/674, 24 décembre 2015.

Prévenir l'extrémisme violent par l'éducation

7. Conformément à la décision 197 EX/46 du Conseil exécutif, l'UNESCO s'attache à soutenir les efforts nationaux visant à élaborer des réponses globales du secteur éducatif à l'extrémisme violent. L'Organisation (i) élabore des guides sur la prévention de l'extrémisme violent à l'intention des enseignants et des responsables politiques, (ii) lancera ces guides lors de la conférence mondiale sur la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation, et (iii) assurera le suivi du renforcement des capacités des enseignants et des responsables politiques à l'échelon national.

8. Lors de la 38^e session de la Conférence générale, une manifestation parallèle de haut niveau sur la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation a été organisée en partenariat avec la délégation permanente des États-Unis auprès de l'UNESCO et s'est tenue en présence de ministres de l'éducation. L'objectif était de sensibiliser les acteurs et partenaires de l'éducation au défi de la prévention de l'extrémisme violent par l'éducation et de les mobiliser, en application de la décision 197 EX/46. L'événement a rassemblé 200 participants, dont une trentaine de ministres de l'éducation, et a été suivi de débats techniques avec des organisations de premier plan actives sur le terrain.

9. Le guide sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation à l'intention des enseignants et éducateurs, qui est en cours d'élaboration, fournira à ces derniers des connaissances de base sur l'extrémisme violent et le rôle de l'éducation dans la lutte contre ce phénomène, ainsi que des conseils pratiques sur la manière d'aborder le sujet en classe et de mettre en question les discours dominants relayés par les idéologies extrémistes. La publication du guide est prévue en avril 2016.

10. Dans le cadre de la préparation des orientations techniques destinées aux responsables politiques, l'UNESCO a réuni des experts internationaux de l'éducation et de la prévention de l'extrémisme violent les 21 et 22 mars 2016 pour une consultation. Ces orientations viendront en complément du guide à l'intention des enseignants, et faciliteront le travail à mener par les responsables politiques au sein des ministères de l'éducation pour hiérarchiser, planifier et mettre en œuvre des mesures éducatives efficaces et adaptées en réponse à l'extrémisme violent. La réunion d'experts était axée sur les domaines d'action concrets à utiliser pour répondre à l'extrémisme violent par l'éducation, et visait à s'assurer que le guide fournit un appui réaliste et pragmatique aux responsables politiques. Ce document sera conçu comme un outil politique adaptable au secteur de l'éducation de différents pays. Il sera publié en septembre 2016.

11. Un groupe d'« amis de l'UNESCO pour la prévention de l'extrémisme violent » a été créé à l'initiative de la délégation permanente des États-Unis auprès de l'Organisation. Trente-quatre États membres² ont rejoint le groupe à sa première réunion, le 6 février 2016, et ont été informés par le Secrétariat des priorités et activités de l'UNESCO dans ce domaine.

Promouvoir le rôle positif des médias dans la prévention de l'extrémisme violent

12. Une conférence sur le thème « Les jeunes et l'Internet : Combattre la radicalisation et l'extrémisme » s'est tenue les 16 et 17 juin 2015 au Siège de l'UNESCO. Elle a réuni des chercheurs, des décideurs, des ONG de jeunes, des experts et des praticiens de diverses institutions et disciplines pour partager leurs expériences sur les interventions, projets et processus politiques visant à lutter contre l'usage d'Internet comme instrument d'incitation des jeunes à l'extrémisme et la radicalisation. Un réseau d'experts de la conférence a été mis en place pour appuyer les activités de plaidoyer et de partage des connaissances, et les connaissances acquises seront mises en pratique en mettant en œuvre des projets associant politiques, pratique et

² Algérie, Albanie, Allemagne, Australie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Danemark, Djibouti, Émirats arabes unis, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Gambie, Grèce, Italie, Jordanie, Kenya, Koweït, Lettonie, Maroc, Nigéria, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République de Corée, République tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède, Suisse et Union européenne.

recherche dans les domaines prioritaires de la maîtrise des médias et de l'information, de l'éthique de l'information et de la citoyenneté mondiale.

13. Par ailleurs, une publication récente de l'UNESCO intitulée « Combattre les discours de haine sur Internet » a été élaborée en coopération avec le Programme de droit et politique comparés des médias de l'Université d'Oxford. Cet ouvrage offre un panorama mondial des dynamiques caractéristiques des discours de haine en ligne et des mesures prises pour les combattre et les contenir, en mettant en évidence les bonnes pratiques qui ont émergé au niveau local comme au niveau international. Si l'étude fournit une analyse exhaustive des cadres normatifs internationaux, régionaux et nationaux mis en place pour lutter contre les discours de haine en ligne et de leurs répercussions sur la liberté d'expression, elle met particulièrement l'accent sur les mécanismes sociaux et non réglementaires qui peuvent contribuer à lutter contre la production, la diffusion et l'impact des messages de haine en ligne.

Célébrer la diversité en publiant des discours alternatifs sur les réseaux sociaux

14. En mars 2015, l'UNESCO a lancé la campagne #UnisPourLePatrimoine, qui encourage les jeunes à développer un discours alternatif positif en opposition à la propagande sectaire contre le patrimoine et la diversité culturels. Les messages publiés par l'UNESCO ont été vus près de neuf millions de fois, catalysant un débat d'envergure mondiale totalisant plus de 35 000 tweets en rapport avec la campagne et 10 000 photos sur Instagram. Pendant les périodes de forte activité, la campagne a touché plusieurs millions de personnes par semaine.

15. La campagne #UnisPourLePatrimoine s'inscrit tout à fait dans l'action globale menée par l'UNESCO pour la prévention de l'extrémisme violent, de par son objectif d'engager un dialogue avec les jeunes sur l'importance des valeurs qui sous-tendent le respect du patrimoine et de la diversité culturels. En 2016, la campagne continue de s'appuyer sur ces discours et s'élargit en réaffirmant l'importance accordée aux partenariats et à la communication dans le monde entier.